



**TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF**  
du Québec

PAR COURRIEL

Québec, le 4 juillet 2018

**Objet : Demande d'accès aux documents**

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2018-2019-165

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 29 juin dernier et transférée le 3 juillet suivant à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les plumitifs administratifs qu'il pourrait détenir concernant les corporations suivantes :

- The Linen Chest (Phase II) Inc.
- Boutique Linen Chest (Phase II) Inc.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers ouverts correspondant à votre demande : SAI-M-269236-1712 (O) et SAI-M-269248-1712 (O).

Comme demandé, vous trouverez en pièce jointe une copie des plumitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs